

BNP PARIBAS ET LA PROTECTION DE L'OCÉAN



BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change

L'OCÉAN JOUE UN RÔLE CRUCIAL SUR NOTRE PLANÈTE : LE PRÉSERVER EST UNE NECESSITÉ

L'océan occupe une place cruciale sur notre planète : il couvre 70 % de sa surface, des zones côtières jusque dans ses grandes profondeurs. Berceau d'une biodiversité extraordinaire et précieuse pour les équilibres du vivant, l'océan fournit aux hommes des ressources essentielles. Il contribue à la sécurité alimentaire, la santé, et la préservation des habitats. Il joue également un rôle fondamental dans le cycle de l'oxygène et la régulation climatique. Enfin, l'océan est aussi un moteur pour l'économie mondialisée, source d'emplois directs et indirects, sans oublier son rôle déterminant dans le développement des sciences et des nouvelles technologies.

L'état de l'océan se dégrade rapidement et la communauté scientifique lance régulièrement des alertes sur la situation, et des appels à agir de façon urgente. Les enjeux sont multiples :

- le changement climatique et les émissions de gaz à effet de serre engendrent l'acidification et le réchauffement de l'océan, observés à des niveaux record au cours des 15 dernières années ;
- la perturbation des écosystèmes marins et des zones sensibles du point de vue de la biodiversité : la pression de certaines activités terrestres et maritimes entraîne le blanchissement de récifs coralliens, des tensions dans la chaîne alimentaire ou encore la surexploitation des stocks de poissons ;
- la montée du niveau des eaux et l'érosion des zones côtières menacent un tiers de la population mondiale, ainsi que la pollution plastique, conséquence du rejet de déchets et des eaux usées dans l'océan.

En ligne avec son engagement de contribuer à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Organisation des Nations Unies (ONU), notamment à travers ses activités de financement et d'investissement, BNP Paribas souhaite participer activement à la protection de l'océan et de ses ressources. Conscient que les activités de certains de ses clients dépendent de la préservation de l'océan, mais également que certaines d'entre elles, bien que nécessaires à l'économie, peuvent contribuer à la perturbation des écosystèmes, BNP Paribas souhaite œuvrer avec ses clients à l'atteinte de l'ODD 14 (« Vie Aquatique ») pour la conservation et l'exploitation durable de l'océan. Cet engagement se traduit, d'une part, par l'encadrement de ses financements à des activités sensibles sur le plan environnemental ou en matière de biodiversité océanique et, d'autre part, par un soutien proactif aux initiatives contribuant à une économie durable, respectueuse des écosystèmes marins et des hommes.

BNP PARIBAS S'ENGAGE À FINANCER DE FACON RESPONSABLE LES ACTIVITÉS SUSCEPTIBLES D'IMPACTER L'OCÉAN

La démarche du Groupe s'inscrit dans le cadre des réglementations internationales telles que la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, ainsi que des discussions ouvertes à l'ONU en vue de l'élaboration d'un traité international consacré à la haute mer.

Dans ce cadre, BNP Paribas définit des critères pour encadrer ses financements et ses investissements dans le domaine du transport maritime, de la pêche et l'aquaculture, de l'extraction sous-marine de ressources naturelles, des énergies marines renouvelables, et des activités terrestres ayant un lien fort avec l'océan.

1. Transport maritime

Avec 80% du volume de marchandises échangées dans le monde, y compris de matières premières stratégiques, le transport maritime est un secteur clé de l'économie mondialisée. Il est une bonne illustration de la pluralité des enjeux liés à l'océan.

BNP Paribas accompagne la modernisation et le verdissement de la flotte mondiale de navires. Pour soutenir cette dynamique, le Groupe évalue systématiquement la performance environnementale et sociale de ses clients actifs dans ce secteur. BNP Paribas s'engage ainsi à financer exclusivement des navires marchands construits et gérés selon les normes et conventions environnementales et sociales les plus strictes en vigueur définies par l'ONU et ses agences spécialisées (OMI¹ et OIT²). De même, la Banque s'engage à appliquer les standards de sécurité³, de prévention de la pollution maritime, y compris pétrolière⁴, et de minimisation des impacts environnementaux⁵. Dans cette optique, le Groupe s'assure que les navires de son portefeuille de financements maritimes sont certifiés par des sociétés de classification membres de l'IACS⁶ pour les normes de conception et de design, et qu'ils sont assurés selon les meilleurs standards internationaux.

BNP Paribas soutient également ses clients dans la transformation écologique de leur flotte. Il les accompagne pour anticiper au mieux les nouvelles limitations d'émissions d'oxydes d'azote et de soufre applicables dès 2020, et s'inscrit dans le cadre de la trajectoire définie par l'OMI visant à réduire les émissions de carbone de moitié d'ici 2050⁷. Compte tenu de l'ampleur de ces défis stratégiques et technologiques, et de façon à renforcer le dialogue avec ses clients, BNP Paribas a ainsi conclu un partenariat d'assistance et de conseil avec Bureau Veritas Marine & Offshore Solutions.

¹ Organisation Maritime Internationale

² Organisation Internationale du Travail

³ SOLAS : Convention Internationale Safety of Life at Sea

⁴ Marpol (Marine Pollution Convention) et ses annexes I à VI ; Ballast Water Management Convention

⁵ Comme, par exemple, avec les revêtements antifouling et la gestion des eaux de ballast

⁶ International Association of Classification Societies

⁷ Stratégie initiale définie en Avril 2018 sur la base des niveaux de 2008



En ce qui concerne le recyclage des navires en fin de vie, le Groupe encourage ses clients à communiquer de façon transparente leur politique tout en adoptant les meilleures pratiques. Il soutient également les standards internationaux tels que la Convention de Hong Kong pour les matériaux dangereux à bord⁸, compte tenu de leurs impacts environnementaux et sociaux y compris sur la santé et la sécurité des travailleurs.

Enfin, le secteur de la croisière, industrie en forte croissance, présente des enjeux importants, en partie communs au secteur du transport maritime, et en partie spécifiques. A ce titre, BNP Paribas réalise régulièrement des analyses complémentaires de ses clients croisiéristes sur leurs pratiques environnementales et sociales. Sont particulièrement évalués les systèmes de traitement des déchets et des eaux usées à bord, les mesures en faveur de la réduction de la pollution de l'air dans les zones côtières, ainsi que les standards de santé et de sécurité pour le personnel de bord et les passagers.

2. Pêche et aquaculture

La pêche est une activité cruciale pour les hommes, leur sécurité alimentaire et leurs économies. Or, la pérennité du secteur est en péril : près de 90 % des stocks de poissons sont exploités au maximum ou au-delà du seuil de durabilité biologique. Convaincu qu'il existe des solutions pour pallier ces risques, BNP Paribas instaure avec ses clients un dialogue sur les techniques et les zones géographiques de pêche, en ligne avec les meilleurs standards et le respect des quotas de pêche. BNP Paribas s'engage contre la pêche illégale, non reportée et non réglementée, et soutient une gestion durable des stocks de poissons. Le Groupe demande par ailleurs à ses clients du secteur de ne pas utiliser la dynamite ou le cyanure, les filets dérivants de plus de 2,5 km de longueur, la pêche électrique, ou encore le chalut de fond au-delà de 800 mètres de profondeur.

Parallèlement à la pêche, l'élevage aquacole se développe pour faire face à l'augmentation de la demande de poisson et à la diminution des stocks de poissons sauvages. Ce développement rapide peut avoir des impacts environnementaux conséquents : modes de production, rejets, pollution, transmission de maladies et croisement avec les espèces sauvages de poissons, sans oublier les impacts sur les zones côtières comme les mangroves par exemple. C'est pourquoi BNP Paribas renforce le dialogue avec ses clients et soutient les meilleures pratiques dans le domaine de l'aquaculture, qu'elles portent sur la minimisation des impacts environnementaux, le respect du droit du travail ou les droits des communautés locales impactées.

Enfin, BNP Paribas encourage ses clients à mettre en œuvre des standards volontaires comme par exemple les certifications MSC⁹ et ASC¹⁰.

⁸ IMO Hong Kong International Convention for the Safe and Environmentally Sound Recycling of Ships

⁹ Marine Stewardship Council

¹⁰ Aquaculture Stewardship Council

3. Pétrole et gaz offshore, extraction de ressources minières sous-marines et énergies marines renouvelables

En ce qui concerne les ressources énergétiques, $\frac{1}{3}$ du pétrole et $\frac{1}{4}$ du gaz aujourd'hui extraits dans le monde proviennent du milieu marin. L'océan est aussi le lieu du développement des énergies marines renouvelables comme les champs éoliens offshore, ou encore de l'extraction de ressources minières sous-marines. Soucieux de soutenir des projets d'infrastructure qui minimisent leurs impacts sur la biodiversité marine, BNP Paribas porte une attention particulière aux enjeux technologiques et écologiques liés à la construction et à la conduite de ces activités. BNP Paribas analyse les grands projets offshore au regard des plus hauts standards internationaux. Cette analyse couvre notamment leurs impacts sur l'environnement et la biodiversité marine, en particulier dans les zones de grande profondeur ou à haute valeur de biodiversité comme les Aires Marines Protégées. Le Groupe encourage les mesures prises pour, dans la mesure du possible, réduire et compenser ces impacts.

4. Activités terrestres en lien avec l'océan

Parce que 80 % de la pollution des océans prend son origine sur la terre ferme, BNP Paribas considère que la préservation de l'océan réside en grande partie dans la réduction des déchets, la gestion de la fin de vie des matériaux et leur recyclage. Ainsi :

- dans le secteur de l'agriculture, le Groupe évalue la gestion des effluents et des déchets émis par les projets qu'il finance afin de minimiser la pollution de l'eau, donc celle de l'océan ;
- dans le domaine de l'extraction minière, BNP Paribas ne finance pas de projets qui déversent des résidus miniers dans les cours d'eaux ou en mer à faible profondeur. De plus, le Groupe évalue si le projet minier propose une gestion appropriée de ses rejets pour réduire la pollution de l'eau ;
- le Groupe a cessé les activités de financement et d'investissement dans le secteur du tabac, les mégots de cigarette étant l'une des formes les plus communes de déchets retrouvés dans la mer et sur les côtes¹¹.

La pollution par le plastique est un fléau pour l'océan : 8 millions de tonnes de plastique y sont déversées chaque année. Son ampleur a des conséquences alarmantes sur les écosystèmes marins et sur la santé humaine. Le Groupe s'engage donc, sur son périmètre propre, à cesser d'ici à 2020 l'usage de produits en plastique pétrochimique et à usage unique. BNP Paribas entreprend également des actions de sensibilisation à l'attention de ses collaborateurs et accompagne leur engagement pour la collecte de déchets plastiques. Il a d'ailleurs annoncé en 2019 un partenariat avec le cinéaste Craig Leeson, réalisateur du film « Un océan de plastique », et ambassadeur mondial de BNP Paribas pour le développement durable.

¹¹ Source : rapport Ocean Conservancy International Coastal Cleanup 2018



BNP PARIBAS SOUHAITE CONTRIBUER ACTIVEMENT À LA PRÉSERVATION DE L'OCÉAN

1. Inciter à la mise en œuvre des meilleures pratiques avec des solutions et services bancaires à impact positif

Le Groupe a développé une gamme de produits bancaires dédiés afin d'accompagner les clients qui gèrent activement leurs impacts sur les écosystèmes marins.

BNP Paribas propose ainsi des financements à taux bonifiés (*Sustainability Linked Loans*) en fonction de l'atteinte d'objectifs de durabilité spécifiques et mesurables en lien avec l'océan. Ceci comprend la réduction d'émissions de gaz à effet de serre et de particules pour des projets de transport maritime, ou encore la transition vers une économie circulaire du plastique et le recours à des produits recyclés dans les processus industriels. Le Groupe accompagne également ses clients dans des prêts verts et dans la levée de fonds au travers d'obligations vertes afin de leur permettre de transformer leurs business models de façon ambitieuse tout en préservant l'océan.

Dans le secteur du transport maritime, BNP Paribas s'engage à financer la transition écologique des navires à hauteur d'1 milliard d'euros d'ici 2025, en soutenant par exemple des projets de motorisation *dual fuel* au Gaz Naturel Liquéfié (GNL). Sur le secteur spécifique de la croisière, le Groupe s'engage à ce que l'intégralité de son portefeuille de financement de navires neufs réponde aux meilleurs standards environnementaux et que le GNL devienne le mode de propulsion privilégié.

Avec sa filiale *social business* ClimateSeed, BNP Paribas propose également une offre de crédits carbone à ses clients désireux d'entrer dans une démarche volontaire de compensation, par exemple dans le secteur du transport maritime ou encore des bateaux de grande plaisance.

2. Accompagner l'innovation

En parallèle, le Groupe s'appuie sur son réseau international de soutien aux start-up pour accompagner l'innovation, facteur essentiel pour construire une économie durable de l'océan.

BNP Paribas soutient le programme d'accélération de start-up de la Sustainable Ocean Alliance, qui accompagne les jeunes entrepreneurs dans le développement de solutions à impact positif sur l'océan. Basé près de San Francisco, ce programme international vise à soutenir le développement de quinze initiatives en 2019. Ce projet complète ainsi le programme Ocean Tech lancé à San Francisco par l'Atelier BNP Paribas, studio de l'innovation du Groupe.

En France, BNP Paribas est également partenaire de Ze Box, incubateur et accélérateur de start-up inauguré en 2018 à Marseille, pour notamment favoriser l'innovation dans le domaine du transport maritime durable.

La politique de soutien à l'innovation du Groupe passe également par l'investissement. Le Groupe a ainsi dédié une enveloppe de 100 millions d'euros à l'horizon 2020 afin d'investir dans des start-up qui contribuent à la transition énergétique et qui cible, entre autres, des start-up actives dans le domaine de la mobilité maritime durable. En 2018, BNP Paribas a également investi dans des start-up françaises qui développent des solutions innovantes et durables dans les domaines de l'aquaculture ou des emballages.

BNP Paribas finance par ailleurs des start-up actives dans la revalorisation de déchets, les solutions de recyclage adaptées aux plastiques mais aussi l'efficacité énergétique dans le transport maritime.

3. Faire bouger les lignes

BNP Paribas est partie prenante de plusieurs initiatives visant à sensibiliser et promouvoir les bonnes pratiques en lien avec l'océan.

Le Groupe a ainsi rejoint en 2018 le groupe de travail Tuna Protection Alliance. Coordonné par l'ONG Earthworm Foundation, il rassemble des acteurs de la filière du thon dans le but de partager des engagements et développer des plans d'action afin d'encourager une pratique de pêche responsable en termes de transparence et de suivi, y compris dans la chaîne de transformation et de distribution.

Dans le secteur des bateaux de grande plaisance, BNP Paribas collabore avec le Think Tank de la SYBAss¹² pour développer les certifications vertes. L'objectif est ainsi d'assurer la promotion de technologies améliorant l'efficacité énergétique ainsi que l'utilisation de matériaux non-polluants, recyclables et respectueux de l'environnement, tout en travaillant sur l'économie de fin de vie des bateaux pour valoriser la réutilisation des matériaux.

Enfin, BNP Paribas Asset Management, la filiale de gestion d'actifs du Groupe, appuie l'initiative *New Plastics Economy Global Commitment*¹³ lancée en 2018 par la fondation Ellen Mac Arthur, dans le cadre de sa stratégie en faveur du développement d'une économie circulaire du plastique.

4. Soutenir la recherche pour une meilleure connaissance de l'océan

La Fondation BNP Paribas soutient la recherche dans le cadre de son programme international de mécénat *Climate and Biodiversity Initiative* avec un nouvel appel à projets lancé en 2019. A titre d'exemple, trois projets liés à l'océan ont été soutenus depuis 2017 :

- *SENSEI* (dirigé par Christophe Barbraud et Yan Ropert-Coudert, CEBC/CNRS/Université La Rochelle) : mesurer l'impact du réchauffement climatique sur les espèces d'oiseaux et de mammifères marins qui peuplent l'Arctique et l'Antarctique ou en dépendent pour leur reproduction ;

¹² Superyacht Builders Association

¹³ Engagement global en faveur d'une nouvelle économie du plastique

- *REEF Services* (dirigé par Valeriano Parravicini, CRIOBE/EPHE/CNRS/UPVD/PSL) : mesurer et prédire les conséquences du réchauffement climatique sur les récifs coralliens et les services qu'ils rendent (pêche, tourisme, protection des côtes) ;
- *EAIIST* (dirigé par Joël Savarino, IGE - CNRS/Université Grenoble Alpes) : collecter des données inédites pour modéliser l'évolution de la masse de l'Antarctique de l'Est, région encore peu explorée, et les conséquences qu'elle pourrait avoir sur l'élévation du niveau de l'océan.

La Fondation BNP Paribas contribue également à la sensibilisation et à la diffusion des connaissances sur l'importance et les menaces qui pèsent sur les récifs coralliens et leurs écosystèmes. En 2018 a ainsi été lancé l'outil *Corals Matter* avec l'Association of Science-Technology Centers (ASTC), qui rassemble des informations scientifiques, des images et des vidéos de haute qualité sur les récifs coralliens, accessibles en ligne ainsi que dans tous les musées partenaires.
